

Conseil Municipal

**LISTE DES
DELIBERATIONS**



Séance du 07 avril 2026 à 18h30 – Hôtel de Ville

Conformément aux articles, L2121-10, L2121-12 du Code des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

L'an deux mille vingt six, le sept avril à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en salle des Mariages au sein de l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jacky LEMOINE, Maire.

Sont présents, les Elus suivants :

Monsieur Jacky LEMOINE, Madame Karine BLOCH, Monsieur Lionel COURTIN, Madame Patricia DENEUFEGLISE, Monsieur Pierre BAYART, Madame Sylvie RIGOBERT, Monsieur Laurent HAINAUT, Madame Gaëtane CABARET, Monsieur Patrice SISTEK, Monsieur René FLINOIS, Madame Noémie DELATTRE, Monsieur Arnaud BLOCH, Madame Laure DERNONCOURT, Monsieur Romain LAVEDRINE, Madame Corinne VANQUELEF, Monsieur Didier DUBOIS, Madame Michèle ULATOWSKI, Monsieur Thomas KAPEREK, Monsieur Cédric RENAUT, Madame Fanny BRIOIS, Monsieur Jordan CARESMEL, Madame Annie GALLET, Madame Marjorie GAUDET, Madame Emeline DELPLANQUE, Monsieur Abdel BRIKI

Étaient absents et représentés :

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales Madame Rose-Marie CYBULSKI a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Madame Gaëtane CABARET, Madame Sabine BRUNELLE a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Madame Patricia DENEUFEGLISE, Monsieur Sylvain NOEUVEGLISE a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Monsieur Didier DUBOIS, Madame Christelle DUPONT a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Madame Emeline DELPLANQUE

Étaient absents excusés et non représentés :

Néant

Étaient absents non représentés :

Néant

- Élection d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient à l'assemblée délibérante de désigner au début de chaque séance, son secrétaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de désigner Madame Karine BLOCH secrétaire de séance.

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 mars 2026

Le Conseil Municipal à l'unanimité, a approuvé le procès verbal.

Séance du mardi 07 avril 2026 à 18h30 - Hôtel de Ville

Les délibérations adoptées à l'unanimité sont les suivantes :

- 1- Délégation de compétences du Conseil municipal au Maire
- 2- Indemnités des élus
- 4- Élection des délégués au sein du SIVOM de la communauté du Bruaysis
- 5- CABBALR – Élection du représentant à la commission d'évaluation des charges
- 6- Élection des membres de la commission des finances locales
- 7- Élection des membres de la commission d'appel d'offres
- 8- Élection des membres de la commission de délégation de service public
- 9- Règlement budgétaire et financier
- 10- Règlement Commission d'Appel d'Offres
- 11- Mise en place d'un Comité Social Territorial
- 12- Fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS
- 13- Élection des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
- 14- Désignation des membres de la commission de contrôle pour la révision des listes électorales
- 15- Désignation des délégués au sein du CNAS
- 16- Désignation des délégués au sein du Collège « Henri Wallon »
- 17- Désignation des membres du Conseil d'Administration de l'harmonie
- 18- Désignation d'un délégué au sein de la FDE 62

La délibération adoptée à 26 Voix pour et 3 contres est la suivante :

Pour le groupe « Divion pour vous » (Madame Emeline DELPLANQUE, Monsieur Abdel BRIKI, Madame Christelle DUPONT)

- 3- Emploi d'un collaborateur de cabinet

Divers

La date du prochain Conseil Municipal aura lieu le 24 avril 2026